

Argelès-sur-Mer

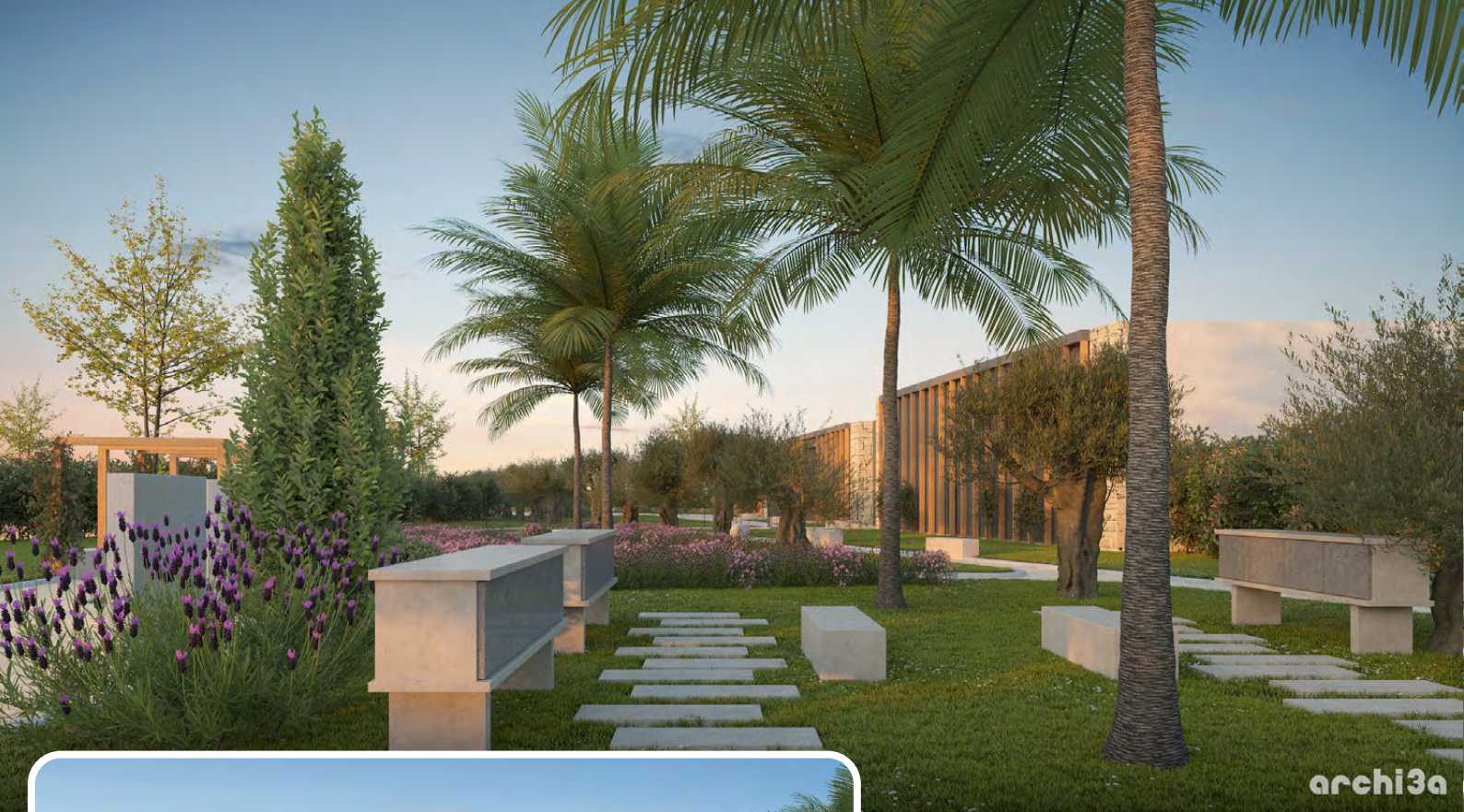


CRÉMATORIUM

Communiqué de presse

Argelès-sur-Mer, le 25 novembre 2025





Plantation du premier arbre du crématorium et lancement officiel du chantier

La Ville d'Argelès-sur-Mer inaugure aujourd'hui le chantier de son futur crématorium, sur le site du Roc de la Perdiu, en périphérie ouest de la commune. Pensé pour répondre à l'essor de la crémation et au besoin d'un lieu de recueillement de proximité dans le sud du département, cet équipement public ouvrira ses portes au premier semestre 2027.

« Avec ce projet, nous apportons une réponse concrète à une attente forte des familles : pouvoir dire adieu à leurs proches dans un lieu proche, digne et apaisé, sans avoir à parcourir de longues distances. C'est un service de plus que la commune rend à ses habitants, dans un moment de vie particulièrement sensible », souligne Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer.

Un équipement moderne, intégré dans son territoire

Implanté sur une parcelle d'environ 11 000 m² au lieu-dit Roc de la Perdiu, à proximité de la Rue Nationale et de la D618, le futur crématorium bénéficiera d'un accès pratique pour l'ensemble des usagers et opérateurs funéraires.

Avec une surface bâtie de 560 m², l'établissement a été dimensionné pour assurer environ 1 000 crémations par an, en adéquation avec les besoins actuels et futurs du territoire.

Il proposera notamment :

- Un parking d'environ 50 places, complétable par 25 places supplémentaires sur une extension en stabilisé.
- Un hall d'accueil spacieux et lumineux.
- Deux salles de cérémonie :
 - o une grande salle pouvant accueillir jusqu'à une centaine de personnes assises,
 - o une salle de cérémonie en extérieur.
- Une salle de convivialité pour se retrouver et partager une collation après la cérémonie.
- Une salle dédiée à la remise de l'urne.
- Un jardin du souvenir paysager, avec puits de dispersion et stèle de mémorialisation, pensé comme un véritable lieu de paix et de recueillement.

Les familles auront la possibilité de personnaliser les hommages (photos, films, musiques) et de retransmettre les cérémonies en direct, via un lien internet sécurisé, afin d'associer les proches qui ne peuvent se déplacer. Un système de réservation en ligne, accessible 7j/7 et 24h/24 à tous les opérateurs funéraires, garantira par ailleurs lisibilité et simplicité d'organisation.





Un projet structurant en délégation de service public

À l'issue d'un appel d'offres lancé en octobre 2023, la Ville d'Argelès-sur-Mer a confié la réalisation et l'exploitation du crématorium à un groupement composé de :

- Société Nouvelle de Crémation (SNC) – Mandataire,
- Pompes Funèbres des Communes Occitanes (PFO),
- Pompes Funèbres Marbrerie Clermontaise VANDENHOECK (VDH).

Le contrat de délégation de service public, signé le 22 août 2024 pour une durée de 30 ans, comprend deux années d'instruction et de construction, puis vingt-huit années d'exploitation.

L'investissement global s'élève à 4 150 000 € HT, dont 3 150 000 € HT consacrés aux études, à la construction du bâtiment et aux aménagements intérieurs (process, mobilier, etc.).

Les tarifs ont été définis avec le souci de rester accessibles, avec un prix de 900 € TTC pour une crémation avec cérémonie simple.

« Notre ambition est d'offrir un lieu où chaque détail compte : l'accueil, la qualité des espaces, la personnalisation des hommages, l'attention portée aux familles... Nous voulons que ce crématorium soit un véritable service public de proximité, juste, lisible et respectueux », explique Denis Dabrigeon, représentant légal de la Société Nouvelle de Crémation, au nom du groupement délégataire.

Un calendrier maîtrisé au service des familles

Les principales étapes du projet témoignent d'un travail concerté, mené avec l'ensemble des partenaires :

- Octobre 2023 : lancement de l'appel d'offres.
- 22 août 2024 : signature du contrat de délégation de service public.
- 28 janvier 2025 : dispense d'étude d'impact.
- 23 juin 2025 : obtention du permis de construire.
- 28 juillet 2025 : autorisation préfectorale de création.
- Mi-octobre 2025 : début des travaux.
- Premier semestre 2027 : mise en exploitation du crématorium.

Un symbole fort : la plantation d'un olivier

Moment central de cette inauguration, la plantation d'un olivier sur le site du futur crématorium revêt une dimension hautement symbolique.

Cet arbre, profondément ancré dans la culture méditerranéenne, évoque la paix, la longévité, la mémoire et la continuité des liens entre les générations. Son feuillage persistant et sa capacité à traverser les années incarnent la sérénité et l'espérance, au cœur même de la vocation du crématorium.

« En plantant cet arbre aujourd'hui, nous déposons dans la terre d'Argelès un engagement de respect et d'humanité envers toutes les familles qui seront accompagnées ici dans les années à venir », souligne le représentant du délégataire.



Visuels du projet



Téléchargez les visuels [ici](#)

À propos du crématorium d'Argelès-sur-Mer

Localisation :
Lieu-dit Roc de la Perdiu,
Argelès-sur-Mer.

Superficie du terrain : 11 000 m².

Surface bâtie : 560 m².

Capacité : environ 1 000 crémations par an.

Mise en service prévisionnelle :
dernier trimestre 2026



Contacts presse

Ville d'Argelès-sur-Mer

Directeur du service communication
Christophe PREVOST DEBAISIEUX
Tél. : 04 68 95 34 52
E-mail : c.prevostdebaisieux@ville-argelessurmer.fr

Relations presse
Delphine BASTIDE
d.bastide@ville-argelessurmer.fr